

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Denise Papineau	1.1	Conseiller	12 884	6 442	
Johanne Boisvert	1.2	Conseiller	12 884	6 442	
Michael Vautour	1.3	Conseiller	12 986	6 493	
Éric Chagnon	1.4	Maire	38 152	18 207	25 502
Jean-Paul Dutrisac	1.5	Conseiller	12 884	6 442	
Ernest Beaugard	1.6	Conseiller	13 183	6 592	
Claude Robitaille	1.7	Conseiller	12 884	6 442	

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).